



Documentation TerriSTORY®
docs.terristory.fr

Emissions de GES

Emissions de GES

Informations principales

Nom des indicateur	- Émissions de GES - Émissions de GES par habitant - Émissions de GES résidentiel par habitant - Emissions de GES tertiaires par employés - Émissions de GES - transport routier - Émissions de GES - autres transports
Année de diffusion	1990, 2000, 2005, 2010-2024
Millésime de la donnée	ORCAE 2025
Unité	kteqCO ₂ , teqCO ₂ /hab, teqCO ₂ /employé
Source de la donnée	ORCAE & INSEE
Maille de diffusion	Communale et supérieures
Périmètre de production	INSEE 2025

Description de l'indicateur

Ces indicateurs permettent d'afficher, selon diverses modalités, les émissions de GES cadastrales d'un territoire donné. Ces données, originellement fournies par l'[ORCAE](#), sont réparties selon trois modalités croisées : par énergie, par secteur et par usage. Pour le secteur des transports routiers et des autres transports, les données sont également disponibles selon des modalités spécifiques détaillées plus bas.

Listes des indicateurs couverts par cette méthodologie, et leurs caractéristiques :

Indicateur	Unité	Pré-filtrage	Modalité disponible
Emissions de GES	kteqCO ₂	-	Croisement secteur, énergie, usages
Emissions de GES par habitant	teqCO ₂ /hab	-	Croisement secteur, énergie, usages
Emissions de GES résidentiel par habitant	teqCO ₂ /hab	secteur résidentiel	Croisement énergie, usages

Emissions de GES tertiaire par employé	teqCO ₂ /employé	secteur tertiaire	Croisement énergie, usages
Emissions de GES - transport routier	kteqCO ₂	secteur transports routiers	Croisement énergie, route, véhicules
Emissions de GES - autres transports	kteqCO ₂	secteur autres transports	Croisement énergie, transport

Source des données

La donnée d'émissions de GES cadastrales est produite par [Atmo Auvergne Rhône Alpes](#), puis mise en forme et à disposition par [AURA-EE](#) dans le cadre de l'[Observatoire Régional Climat-Air-Energie \(ORCAE\)](#).

Ces données sont téléchargeables sur le site de l'observatoire, parmi les autres données territoriales.

Pour les indicateurs en ratio (par habitant ou par employé), des données de l'[INSEE](#) sont mobilisées :

- Les données de population par commune, produites dans le cadre du [recensement de la population](#), disponible sur le site de l'[INSEE](#), et via son API dédiée.
- Les données d'emploi du secteur tertiaire sont quant à elles issues du [FLORES](#), qui succède au dispositif [CLAP](#), disponible sur le site de l'[INSEE](#), et via son API dédiée.

Éléments méthodologiques

Les données sont mises à disposition dans TerriSTORY telles qu'on les retrouve sur le site de l'[ORCAE](#), modulo le regroupement d'un certain nombre de modalités, dans l'optique d'améliorer la lisibilité de l'indicateur.

La méthodologie de production de cette donnée est disponible sur [le site de l'observatoire](#).

Table des correspondances entre les usages [ORCAE](#) et les usages TerriSTORY :

Usages ORCAE	Usages TerriSTORY
Aérosols	Autres usages
Agricole - engins	Engins agricoles
Agricole - sauf engins et Vaches laitières	Installations agricoles
Agricole - Vaches laitières (autres)	Installations agricoles
Agricole - Vaches laitières (chauffe eau)	Installations agricoles
Agricole - Vaches laitières (pompe à eau)	Installations agricoles

Agricole - Vaches laitières (tanks)	Installations agricoles
Autres usages	Autres usages
Brûlage agricole	Autres usages
Chauffage	Chauffage
Cheptels	Cheptels
Climatisation	Climatisation
Cultures	Cultures
Cuisson	Cuisson
Eau chaude sanitaire	Eau chaude sanitaire
Eclairage public	Eclairage public
Equipement électrique	Autres usages
Extincteurs	Autres usages
Froid	Froid
Industriel	Industriel
Loisirs	Autres usages
Matière première	Matière première
Mousse	Autres usages
PAC	Autres usages
Transport de marchandises	Transport de marchandises
Transport de personnes	Transport de personnes

Pour les indicateurs avec ratio par habitant ou par employé, les données d'émissions pré-filtrées sont respectivement divisées par le nombre d'habitants(1) ou le nombre d'employés tertiaires(2).

1. C'est la population municipale qui est retenue pour ce ratio, car exempte de double compte. Voir [Population de référence](#), [Population municipale](#) et [Population comptée à part](#)
2. Sont retenus comme emplois tertiaires les emplois des catégories OQ, LZ, HZ, IZ, GZ, MN, RU, KZ, JZ selon la [nomenclature agrégée en 17 niveaux \(A17\)](#)

Dans la mesure du possible, le ratio est effectué entre données de la même année. Deux types d'exceptions sont à noter :

- les productions de l'INSEE sont à N-3 et celle de l'ORCAE à N-1. Les ratios pour les 3 dernières années disponibles côté ORCAE (N-3, N-2, N-1) sont donc ramenés sur la population de l'année N-3
- Les recensements de la population par l'INSEE avant 2008 ne sont pas annuels. Le ratio de l'an 2000 (ORCAE) est réalisé sur la population du recensement 1999 (INSEE), et celui de 2005 (ORCAE) sur la population du recensement 2006 (INSEE).

Précautions d'usage

Les données indiquées comme estimées (e) sont issues d'un calcul de l'ORCAE, basé sur le modèle [ARIMA](#). Elles sont par nature moins fiables que les données consolidées, et doivent être manipulées avec précaution.

Les méthodologies de l'ORCAE évoluent régulièrement. Pour assurer que l'ensemble des données d'un millésime soit comparables entre elles, les données historiques sont recalculées à l'aune de ces évolutions méthodologiques. Cela induit des changements de valeurs d'un millésime à l'autre pour une même année. Par exemple, les données pour l'année 2015 produites par l'ORCAE en 2017 ne sont pas identiques aux données pour l'année 2015 produites par l'ORCAE en 2023. Des données en provenance de millésimes différents ne doivent pas être comparées entre elles.

Les indicateurs d'émissions de GES du territoire portent sur les émissions réalisées sur le territoire (ce que l'on appelle parfois des émissions cadastrales), conformément au format de rapportage des PCAET. Autrement dit, les émissions de GES sont comptabilisées là où elles sont émises. Cela implique notamment que les émissions d'un véhicule traversant un territoire sont comptabilisées pour le territoire traversé, peu importe l'origine ou la destination dudit véhicule. Les territoires traversés par une autoroute présenteront donc des émissions liées au secteur des transports routiers plus importantes.